

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

PG/RV 71102
Objet

Subvention exception-
nelle à l'Amicale
de RAVENSBRUCK

DATE DE CONVOCATION

21 juin

DATE D'AFFICHAGE

21 juin

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt quatre juin à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. e DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, BUJARD, STIPAL, BUCHET,
COLLE, HARDE, MONTRON, NAULIN, DOIREAU, RIVIERE, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, DELAIR, BOUTET, PAPEAU,
TAP, BARRIERE, Mmes FAVIERE, BIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DOMECCQ par M. BUJARD
Melle FOUCHE par M. DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI , LARGETEAU

M onsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

L'Amicale de RAVENSBRUCK et l'Association des Déportés et
Internés de la Résistance présentent du 24 septembre au 4 octobre
1971, une Semaine d'Expression artistique ayant pour thème "l'Art
issu de la Déportation".

Ces deux associations ont sollicité auprès des plus importantes
villes de France, le versement d'une subvention exceptionnelle, de
manière à pouvoir assurer le succès de cette exposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 17
juin 1971,

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 F à l'Amicale de
RAVENSBRUCK 10, rue Leroux PARIS 16e (compte bancaire n° 6332 B -
Crédit Lyonnais - Agence AE 430 - Place Victor Hugo - PARIS 16e)

RÉCÉPIVÉ EXPÉDIE

3 9 1971

Sous-Président
de ROCHEFORT

- d'imputer la dépense correspondante chapitre 951 - article 677 du Budget Primitif 1971, le crédit "Dépenses imprévues" du chapitre 970 étant diminué d'autant.

Approuvé par 25 voix

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

